

## Intérim de 1973 à 1909

Extrait de : *Histoire des moines de Tamié et de quelques autres*,  
par Bruno-Jean MARTIN, Saint-Étienne, 1962  
P. 103-123

Avec l'autorisation de l'auteur, ici remercié.

### 1 - Tamié sans les moines

#### *Les ruines de Tamié.*

Depuis la vente comme bien national du monastère, les bâtiments étaient à l'abandon. Vers 1815 un séminariste de Faverges, M. Maniglier, fit, pendant ses vacances, une excursion à l'abbaye. Elle était entièrement abandonnée et ouverte à quiconque voulait y pénétrer ; le toit tombait en ruines, les planchers pourrissaient. Muni d'une lumière M. Maniglier entra dans les caveaux de l'église et vit un tas énorme de papiers...

C'étaient des sermons, «écrits dans un français correct et contenant une doctrine exacte tant pour le dogme que pour la morale ». Un de ces sermons portait ces mots en titre : Sermon pour quelque Saint que ce soit...

Et M. Maniglier d'enchaîner avec les souvenirs de son grand-père : « Aux grandes fêtes, de cinq à six lieues à la ronde nous partions de grand matin pour arriver à temps au monastère. Comme je connaissais le plain-chant et que j'avais de la voix, on me permettait de mêler mes accents à ceux des moines. Le sentiment que j'en éprouvais reste gravé dans mon coeur »<sup>1</sup>.

En 1824 l'avocat Rivet céda Tamié à une compagnie de spéculateurs français, qui lotirent les terres mais ne trouvèrent pas d'acquéreur pour le monastère lui-même, trop vaste et trop endommagé. Ils décidèrent alors de le démolir pour tirer argent des matériaux ; à la même époque, l'abbatiale de Cluny servait de carrière de pierre. Pour [104] éviter cette destruction, le fidèle Favre alerta aussitôt M. Palluel, de Cléry, qui s'associa à MM. Geny, Delatte et Gibelly, de l'Hôpital-sous-Conflans. Ceux-ci rachetèrent le monastère 16.320 livres à la « bande noire », le 27 juin 1825. Ils proposèrent alors Tamié au roi Charles-Félix qui venait de racheter Hautecombe et y restaurait la vie religieuse.

« Cette acquisition de la part du souverain peut seule prévenir la démolition de cette antique abbaye en rétablissant sur le col agreste où elle est située une douce retraite à des hommes voués à la contemplation religieuse et une maison de secours aux voyageurs et aux peuples des agriculteurs les plus voisins (sic).

... La province de la Haute-Savoie se rappelle avec amour et reconnaissance le temps où cette abbaye jouissait de sa gloire. Dans les cas de disette, dans les temps de maladie contagieuses ou épidémiques, la partie pauvre de la population de la campagne allait y chercher et était sûre d'y trouver tous les genres de secours ; une pharmacie y était entretenue pour les pauvres et desservie par un religieux instruit.

---

<sup>1</sup> - *Nouveaux documents sur l'abbaye de Tamié, recueillis depuis le 27 décembre 1865 jusqu'au 8 février 1866*. Manuscrit, A.T., p. 2-5.

L'agriculture sur ce point élevé ne pouvait prospérer qu'entre les mains d'une communauté dont les moines se livraient par esprit de leur institution à quelques travaux de la campagne et dont la surveillance, l'ordre, l'économie, s'étendaient sur toutes les parties d'une administration rurale et surtout sur l'aménagement des forêts ; leurs soins embrassaient encore l'éducation des bestiaux, et les agriculteurs en tiraient avec facilité des extraits de belle race... »<sup>2</sup>. Enquête fut ouverte et le vice-intendant de Haute-Savoie envoya au ministre de l'Intérieur un état des lieux confirmant amplement ce qu'avait constaté M. Maniglier.

« Des gouttières ont gâté les planchers et occasionné la chute de deux ou trois plafonds ; les différentes troupes de passage ont brûlé tous les bois des fenêtres et des portes... ». Cependant le gros des bâtiments était encore en « assez bon état ».

Le secrétaire particulier du roi Charles-Félix, le chevalier de Coloban, et Mgr Bigex, l'archevêque de Chambéry, demandèrent à Dom Mouthon d'enquêter discrètement :

« En 1826, je fis encore un voyage à Tamié ; Je devais rendre compte à un vénérable prélat de l'état des bâtiments et lui faire savoir quel en serait le prix. Je reçus l'hospitalité dans une ferme voisine et jadis dépendante de l'abbaye ; le fermier (Favre) en est devenu propriétaire, il y a fait bâtir et consacrer une chapelle, sous l'invocation de saint Pierre, premier abbé de Tamié. Trois vieillards, anciens serviteurs du monastère, ayant appris qu'un religieux de Tamié était apparu sur la montagne, accoururent à la ferme... Nous sommes les enfants de Tamié, dirent-ils... Ne reverrons-nous donc plus ces cérémonies touchantes et solennelles ? N'entendrons-nous donc plus le [105] chant des prières et du majestueux *Salve Regina*, où toute la grande famille implorait chaque soir l'auguste Mère de Dieu ? »<sup>3</sup>.

Il y avait peu de chances, cependant, pour que l'on vît à Tamié le retour des cisterciens. Mgr Bigex songeait aux chartreux, et consulta à cet effet le prieur de la Grande-Chartreuse, qui répondit favorablement. A la mort de Mgr Bigex, en 1827, son secrétaire, le chanoine Vibert, écrivait au chevalier de Coloban « que l'ordre des chartreux est celui qui convient le mieux à Tamié, et qu'il serait difficile de donner (au monastère) une meilleure destination ». De son côté, Dom Benoît Nizziati, prieur de la Grande-Chartreuse, écrivait au roi Charles-Félix que « le rétablissement d'une chartreuse en Savoie ouvrirait un asile aux anciens religieux de ce duché qui eurent la douleur de se voir expulsés des monastères qu'ils possédaient autrefois »<sup>4</sup>.

Des difficultés financières vinrent contrecarrer le projet. Vibert écrivait au chevalier de Coloban :

« Je sais maintenant d'une manière certaine que les chartreux ne peuvent entrer dans un couvent que s'il est déjà suffisamment doté. Car leurs ressources actuelles sont très bornées, et, bien loin de pouvoir fonder des couvents, ils auraient besoin qu'on les aidât à soutenir ceux qu'ils ont ».

Mais les idées ne manquaient pas pour occuper le monastère :

« ...On pourrait bien tirer du couvent de Tamié un autre parti, extrêmement avantageux. Comme il est situé au centre des quatre diocèses de la Savoie, il serait très convenable à l'établissement d'un corps de missionnaires pour toute la Savoie, lequel serait sous la direction immédiate de l'archevêque de Chambéry. Il y a déjà dans le diocèse quatre ou cinq missionnaires

---

<sup>2</sup> - *Petit manuscrit Favre*, p. 35-45 ; A.T.

<sup>3</sup> - *Le triomphe de la Miséricorde...*, p. 85. 4- A.T.

<sup>4</sup> - A. T.

qui durant huit ou neuf mois de l'année font des missions dans les diocèses de Chambéry, de Tarentaise et de Maurienne... ».

Les missions itinérantes dans les paroisses semblaient alors le moyen le plus sûr pour ramener les populations à une religion bien ébranlée par les années de la Révolution. D'où l'intérêt d'à peu près tout l'épiscopat du temps pour cette oeuvre.

« Dans l'état actuel de la société, les missions sont d'une utilité plus grande encore : elles sont, j'ose le dire, presque nécessaires. A la longue et funeste Révolution qui a dévasté notre pays, durant laquelle on n'a négligé aucun moyen de propager l'incrédulité et de diminuer l'influence des ministres de la religion, il y a bien des plaies que l'on ne peut guérir et des maux que l'on ne peut réparer que par des moyens extraordinaires... »<sup>5</sup>.

Le roi Charles-Félix se rendit aux raisons du Chanoine Vibert, et, le 27 août 1827, il racheta l'abbaye en sous-main, par l'entremise de Mgr Rochaix, vicaire capitulaire administrant le diocèse de Chambéry depuis la mort de Mgr Bigex.

[106] Encore fallait-il trouver quels missionnaires installer à Tamié. Mgr Martinet, évêque de Tarentaise, proposa au chanoine Vibert des oblats de St Charles Borromée, qui pourraient se charger des missions ; ou des jésuites, encore menacés en France, et qui auraient pu trouver à Tamié et un asile et une maison de campagne pour les élèves de leur collège de Chambéry. Ou encore, pourquoi ne pas faire de Tamié un lieu de repos pour grands et petits séminaristes?

Mgr Martinet passa de Tarentaise sur le siège archiépiscopal de Chambéry pendant que Mgr Rochaix lui succédait en Tarentaise. Le 15 juillet 1830 l'archevêque entra en possession de l'abbaye, et dès septembre il écrivait au curé de Plancherine pour lui faire commencer les travaux de restauration.

#### *Les missionnaires et les rosminiens.*

Depuis 1822, quelques missionnaires, regroupés autour du P. Joseph-Marie Favre, travaillaient déjà à la rénovation religieuse du diocèse de Chambéry<sup>6</sup>. Mgr Martinet confia à l'un d'eux, le P. Jean-Baptiste Hybord, l'organisation d'un corps de missionnaires à Tamié<sup>7</sup>. Hybord arriva en octobre 1830, commença les travaux, puisant même, pour cela, dans ses ressources personnelles. En 1833 il avait dépensé près de 30.000 francs pour les réparations et employait sur le domaine 21 domestiques ; mais le corps des missionnaires restait à établir, la seule recrue étant le curé de Plancherine, M. Pasquier. Le problème se comprenait aisément : Mgr Martinet, l'archevêque de Chambéry, tenait à garder la haute main sur la congrégation, alors qu'elle devait aussi servir aux trois autres diocèses d'Annecy, de Tarentaise et de Maurienne ; les évêques de ces diocèses hésitaient à libérer pour l'oeuvre des missions des prêtres sur lesquels ils auraient perdu le contrôle, alors que les effectifs du clergé étaient encore insuffisants, en raison de l'hémorragie provoquée par la Révolution.

---

<sup>5</sup> - Correspondance du Chanoine Vibert, A.T.

<sup>6</sup> - Joseph-Marie Favre, né en 1791 à Samoëns, mort en 1838 à Albertville. Missionnaire en Savoie de 1822 à 1835, il a laissé le souvenir d'un prêtre exemplaire pour sa piété et sa pureté doctrinale. A une époque particulièrement riche de la vie de l'Église, il encouragea de ses conseils sainte Madeleine-Sophie Barat, fondatrice des religieuses du Sacré-Coeur, Jean-Claude Colin, fondateur des Pères Maristes, le P. Mermier, fondateur des missionnaires de St François de Sales, et le F. Gabriel Taborin, fondateur des frères de la Sainte-Famille de Belley. L'affaire de Tamié fut un des épisodes douloureux de son existence. - Sur sa vie, cf. BOUCHAGE (R.P. François) : *Le Serviteur de Dieu Joseph-Marie Favre*, Paris, 1901.

<sup>7</sup> - J.B. Hybord, né aux Allues, en Tarentaise, prêtre le 18 novembre 1819; Missionnaire de Savoie en 1822, mort le 6 septembre 1835.

Pour finir, à l'automne 1833, le directeur des missions de Savoie, le P. Favre lui-même, arriva à Tamié, chargé de constituer un noviciat pour les missionnaires. Trois postulants vinrent de Tarentaise, et le noviciat commença en janvier 1834. Dès février Favre se montrait sceptique sur les résultats possibles :

« J'y suis venu avec répugnance, faisant même le sacrifice du bon sens qui me faisait regarder comme fou et téméraire le projet de commencer une congrégation avec d'aussi faibles éléments : avec un P. Hybord qui s'est matérialisé à Tamié et s'y est ruiné la santé ; avec un P. Retornaz qui a une voix si faible et dont les forces sont également épuisées ; avec un P. Molin, mon meilleur novice, mais qui a si peu de santé ; avec un P. Dephanix, d'une santé si délicate, et [107] lequel tourne autour de sa conscience comme un écureuil dans sa cage, et enfin avec l'abbé Favre, le moindre de tous... Je suis vraiment armé à la Gédéon »<sup>8</sup>.

Les détails matériels, de leur côté, allaient mal ; les réparations de la charpente et de l'église coûtaient cher, et la gestion du P. Hybord laissait à désirer.

« J'ai été surpris, écrivait Favre à Mgr Martinet, de voir que les imprudences mercantiles du P. Hybord seraient dans le cas de déterminer Votre Grandeur à vendre les terres de Tamié et à fermer les portes du couvent... ».

Finalement les « novices » se découragèrent et... déposèrent leur supérieur, le 29 juillet 1834. « C'est l'abbé Retornaz, expliqua le P. Favre à Mgr Martinet, qui a monté la tête aux deux autres, les a portés à faire cette incartade et a anéanti l'oeuvre... ce qui me touche plus que mon intérêt particulier, ce sont les besoins du diocèse, des prêtres et des fidèles. Je regarde l'oeuvre comme anéantie par l'imprudence de mes confrères, sans doute à cause de mes péchés et de mes défauts... impossible de la relever. Vous avez visité Tamié, réparé la maison et l'église, fait des acquisitions pour l'entretien des missionnaires ; et vous voilà sans ouvriers. Votre seule ressource, Monseigneur, serait d'appeler ici une congrégation déjà établie »<sup>9</sup>.

Suivant les conseils du P. Favre, Mgr Martinet pensa trouver les missionnaires qu'il lui fallait en faisant appel à « l'Institut de la Charité », que venait de fonder, dans le diocèse de Turin, le célèbre abbé Rosmini-Serbatì<sup>10</sup>.

En août 1834, alors que Favre venait de donner sa démission, un des premiers compagnons de Rosmini, le P. Loewenbruck, Alsacien rencontré à Milan, avait prêché la retraite du clergé à Chambéry. Le chanoine Chuit, de Chambéry, fut chargé par Mgr Martinet de prendre contact avec le nouvel institut. Loewenbruck, alors supérieur de Domo d'Ossola, au diocèse de Novare, se montra très favorable au projet savoyard. C'était compter sans la finesse du cardinal Morozzo, l'archevêque de Novare, qui, de peur de voir les rosminiens partir de son diocèse, préféra donner à Mgr Martinet des renseignements évasifs.

« Vous ne devrez pas être étonnés, écrivit Loewenbruck au chanoine Chuit, si le cardinal, quoiqu'il nous chérisse comme la prune de ses yeux, n'eût pas donné sur nous des

---

<sup>8</sup> - BOUCHAGE, op. cit., p. 366.

<sup>9</sup> - BOUCHAGE, op. cit., p. 394.

<sup>10</sup> - Antonio Rosmini-Serbatì, né à Roveredo, Tyrol, en 1797, mort à Stresa en 1855. Prêtre en 1821 à Padoue, puis étudiant à Rome, il fonde en 1828 à Domo d'Ossola « l'Institut de la Charité », pour ramener « la foi à la science et la science à la foi ». Son «Nouvel essai sur l'origine des idées », 1830, fut comme l'introduction d'une encyclopédie philosophique, qu'il devait compléter par d'autres ouvrages. En 1834 il était curé de Roveredo, et le P. Loewenbruck était supérieur de Domo d'Ossola.

informations très favorables mais au contraire un peu froides et languissantes. *Intelligenti pauca*. Vous ferez de ce barbouillage tel usage que vous croirez convenable »<sup>11</sup>.

Finalement, sur les conseils de Loewenbruck, Mgr Martinet fit intervenir le Pape Grégoire XVI en personne pour recommander la nouvelle fondation, qui entraînait en concurrence avec celles que le cardinal Morozzo souhaitait pour son diocèse, et une fondation en [108] Grande Bretagne ! L'abbé Hybord, qui était resté à Tamié, partit en juillet 1835, et en août, les PP. Loewenbruck et Molinari prirent possession de Tamié, au nom de l'Institut de la Charité.

« Pour condescendre au zèle pastoral de Mgr l'archevêque de Chambéry, ledit institut se charge de former dans ledit lieu de Tamié une maison dont les membres se dévoueront aux missions de son diocèse, sous sa direction. Sa Grandeur espère que le Révérendissime supérieur général dudit institut voudra bien porter à six le nombre des prêtres missionnaires de ladite maison, quand il le pourra convenablement »<sup>12</sup>.

« Oh Monseigneur, écrivait Loewenbruck en avril 1835, combien je suis consolé, en pensant au bien incalculable dont cette oeuvre de Votre Grandeur va devenir la source féconde pour toute la Savoie, qui d'ici cinquante ans redira avec égal attendrissement, reconnaissance et gloire les beaux noms de François de Sales et d'Antoine Martinet ! »<sup>13</sup>.

Une année se passa à mettre au point le spirituel et le temporel. Un estimatif de travaux nous apprend que l'on pensa « provisoirement faire du réfectoire une chapelle remplaçant l'église qui exigera une dépense considérable pour être rendue à sa primitive destination ; tandis que le réfectoire est orné de ses boiseries sculptées et bien conservées, d'un trône dont les deux marches en bois bien sculptées forment déjà une espèce d'autel »<sup>14</sup>.

Entre-temps, on évangélisait. Du 26 janvier au 26 février 1836, le P. Loewenbruck « déjà connu par ses prédications dans plusieurs villes de la France, de l'Italie et de l'Allemagne », se fit entendre à St Pierre d'Albigny ; mission si fructueuse, grâce « à sa charité et son humilité profonde », que les douze confesseurs appelés en renfort devaient « prolonger leur veille bien avant dans la nuit »<sup>15</sup>.

Le 7 septembre de la même année Mgr Martinet confirma, par lettres officielles, la communauté de prêtres de l'Institut de la Charité. Celle-ci s'engageait de son côté à « maintenir en bon état les bâtiments et les immeubles qui lui sont cédés, donner des missions et exercer les fonctions du ministère sacerdotal dans (le) diocèse ». Cet accord fut mis à exécution, et les PP. Loewenbruck et Mecchia donnèrent des missions à Montmélian, Pont-de-Beauvoisin, et Cluses.

« Plus d'une fois, la voix sonore de l'illustre P. Loewenbruck a été couverte par celle des assistants qui fondaient en pleurs ».

Tout n'allait pas si bien cependant. Le P. Rosmini, venu visiter la maison en août 1836, s'était inquiété de la modicité des ressources et de la rigueur du climat, priant l'archevêque de trouver une résidence d'hiver, en plaine, pour les missionnaires. Mgr Martinet, de son côté, voulait assez maladroitement imposer à la communauté de Tamié le P. Dommartin, un missionnaire diocésain qui avait fait un essai infructueux chez les rosminiens... En juillet 1838, Rosmini voulut [109] rappeler Loewenbruck « pour combiner ensemble le moyen d'évacuer

---

<sup>11</sup> - Lettre du 24 décembre 1834, A.T.

<sup>12</sup> - Conventions entre l'Institut de la Charité et Mgr Martinet, 5 août 1835; A.T.

<sup>13</sup> - A.T.

<sup>14</sup> - A.T.

<sup>15</sup> - *Journal de Savoie*, 1836, n° 10.

Tamié convenablement ». L'archevêque ne laissa pas partir Loewenbruck, qui se brouilla ainsi avec Rosmini. Finalement, dans une lettre plutôt sèche d'octobre 1838, le P. Loewenbruck faisait savoir à Mgr Martinet sa décision de quitter Tamié.

« Puisque dans sa lettre du premier de ce mois Votre Grandeur me fait connaître, sans me convaincre, que je suis tout-à-fait indigne de sa confiance, je ne puis décentement rester à la tête des missions dans ce diocèse, aussi je prépare ma malle et la semaine prochaine je quitterai Tamié pour ne plus y remettre les pieds... Au reste, Monseigneur, ce qui me console, c'est la ferme persuasion que Votre Grandeur n'a reçu depuis trois ans aucune plainte au sujet des missions et retraites données par moi en Savoie, et que je ne laisse pas Tamié dans le mauvais état où je l'ai trouvé en y arrivant ; et que si j'y ai mangé du pain, c'est à la sueur de mon front, c'est-à-dire bien mérité »<sup>16</sup>.

L'archevêque, voyant l'oeuvre des missions de Savoie une fois de plus compromise, se rendit aux raisons du P. Loewenbruck ; et les missionnaires de Tamié furent transférés à N.-D. de Myans, sans doute dès le début de 1839<sup>17</sup>.

### *Les projets du Frère Taborin.*

Dans un premier temps, les missionnaires de Savoie conservèrent leur propriété de Tamié comme maison de campagne, et Mgr Martinet refusa d'y accueillir les oblats de Marie Immaculée, pour la raison qu'il avait assez dans son diocèse d'une seule société de missionnaires. Par l'intermédiaire du fidèle fermier J. F. Favre, l'administration diocésaine fit entretenir le domaine. En 1843, le recteur de Myans, le P. Calloud, écrivait à Favre son espoir de voir les missionnaires retourner à Tamié. Pourtant, à partir de 1844 les visites de « prétendants » commencèrent. Mgr Billiet, successeur de Mgr Martinet décédé en mai 1839, multipliait les démarches pour installer une communauté à Tamié ; auprès de l'abbé cistercien de Melleray, de celui d'Hautecombe, de celui de N.D. du Gard ; auprès de la Grande-Chartreuse (une fois de plus), et même auprès de l'abbé des bénédictins de Gênes. L'important investissement à faire, le manque de ressources du monastère, firent chaque fois renoncer au projet<sup>18</sup>.

Mais dans le temps même où Mgr Billiet cherchait par bien des moyens à trouver des occupants pour Tamié, quelqu'un jetait ses regards du côté de la Savoie, cherchant à y faire une fondation. C'était le révérend frère Gabriel Taborin, fondateur, dans le diocèse de Belley, des frères de la Sainte-Famille, congrégation d'auxiliaires du clergé, sacristains et enseignants. Une

---

<sup>16</sup> - Lettre du 3 octobre 1838, A.T.

<sup>17</sup> - Dans une lettre du 5 octobre 1838 Loewenbruck pose à Mgr Martinet cinq conditions pour aller s'établir à Myans. Qu'il ait au moins quatre missionnaires capables avec lui ; qu'il ait un vice-supérieur chargé du temporel et de l'économat (alors qu'à Tamié Loewenbruck faisait tout) ; qu'il n'y ait à N.D. de Myans qu'un seul recteur pour le sanctuaire ; qu'il puisse avoir personnellement trois mois libres par an ; qu'il ait l'assurance d'une retraite convenable. De son côté le P. Rosmini écrivait à Mgr Martinet pour lui demander de prolonger l'existence de Tamié deux ans encore, délai indispensable pour que l'oeuvre commence à porter ses fruits, proposant de remplacer le P. Loewenbruck par le P. Alessio Martin, un des membres de la communauté de Tamié. La mort de Mgr Martinet, le 6 mai 1839, dut arrêter toutes choses. Rosmini renonça au contrat de septembre 1834 ; Loewenbruck resta à la tête des missionnaires de Myans, au moins au début ; en 1841, il ne figure plus parmi les missionnaires, sans que l'on sache la date et les circonstances de son départ. - Sur toute cette question, consulter la correspondance Loewenbruck - chanoine Chuit - Rosmini, A.T., et CARTIER (abbé A.). *La Vierge noire de Myans*, Myans, 1942, p. 203-206

<sup>18</sup> - La Grande-Chartreuse venait de faire l'acquisition de l'ancienne Chartreuse du Reposoir, en 1846 ; Hautecombe renonça au projet en 1847, de même Melleray ; un « aventurier », Charles-Louis de l'Atteignant de Bainville, avait bien failli entraîner ce dernier monastère dans une aventure douteuse, offrant de racheter Tamié avec son argent personnel pour en devenir l'abbé... ! Cf. Correspondance, A.T.

forte proportion de Savoyards [110] figurait parmi les premières recrues du frère, qui désirait fortement s'établir dans l'ancien duché<sup>19</sup>.

Gabriel Taborin connaissait Tamié pour avoir fait une retraite auprès du P. Favre, au temps des missionnaires diocésains. En décembre 1842, le F. Taborin écrivait à Mgr Billiet pour lui demander d'établir un noviciat à Chambéry, ou, de préférence, à Tamié, « malgré son isolement et son climat froid ». L'archevêque se montra peu empressé d'accéder à cette demande. « Ce qui détourne un peu l'administration du Séminaire de vendre Tamié, écrivait-il, c'est que les missionnaires aiment beaucoup y passer quelques jours en été ».

Les choses, de fait, traînèrent en longueur pendant quatorze ans ! Mais le F. Taborin tenait à Tamié. La restauration religieuse du XIX<sup>e</sup> siècle est caractérisée par une floraison d'instituts nouveaux ; mais il est remarquable que presque tous leurs fondateurs ont été en quelque sorte fascinés et par les ordres anciens, auxquels ils pensaient succéder, et par les formes traditionnelles de la vie contemplative. Tous rêvaient plus ou moins d'unir dans une formule définitive de vie religieuse action et contemplation, éternel dilemme<sup>20</sup>. Gabriel Taborin, pour sa part, aurait voulu fonder ce qu'il appelait une « Trappe mitigée » « tant pour les prêtres et les religieux, disait-il, que pour les gens du monde. On y passerait le temps à prier, à méditer, à travailler, comme les chartreux ou les trappistes, mais sous une règle beaucoup plus douce. On y recevrait aussi des hommes de tous rangs qui viendraient y faire des retraites et se retremper dans le bien pendant quelques semaines... »<sup>21</sup>. Tamié semblait à Taborin un lieu prédestiné pour cela, et rien ne l'effraya : ni l'isolement, ni les réparations, ni la longueur des tractations avec une administration diocésaine qui cherchait à vendre puis reculait au dernier moment, ni même, depuis l'arrivée au pouvoir de Cavour en 1852, l'anticléricalisme du nouveau gouvernement sarde. Au terme de bien des tractations, F. Taborin acheta Tamié le 3 avril 1856, et s'y installa pour l'Ascension, le 12 mai, avec une quinzaine de frères. L'évêque d'Annecy, Mgr Rendu, félicita le F. Taborin : « Croissez, multipliez-vous... devenez envahisseurs pour le ciel, en faisant le plus possible concurrence au diable qui a tant de succès à l'époque où nous vivons ! ».

Les frères ne faisaient pas concurrence qu'au diable, ils la faisaient aussi aux curés des environs, qui ne virent pas d'un très bon oeil leurs paroissiens aller en foule aux splendides cérémonies organisées par les frères. Mgr Billiet, sans grande finesse, régla le problème en ordonnant la fermeture au public de la chapelle du couvent. Le F. Gabriel, d'autre part, avait les pires difficultés à trouver des aumôniers selon son coeur pour son nouvel établissement. Là encore, sollicité, Mgr Billiet, qui ne disposait pas d'un nombreux clergé, n'avait rien voulu entendre, d'autant que le révérend frère aurait désiré quelqu'un susceptible de le seconder dans son projet de [111] « Trappe mitigée ». Né aux confins de l'Ain et du Jura, le F. Taborin connaissait la Trappe de la Grâce-Dieu, dans le Doubs, qui était alors une jeune communauté en plein essor. Circonstance supplémentaire, la Grâce-Dieu avait hérité, par l'ancien monastère de

---

<sup>19</sup> - Gabriel Taborin, né à Belleydoux, dans l'Ain, le 1 novembre 1799. Après un essai de fondation à Saint-Claude en 1824, «l'Institut des Frères de la Sainte-Famille » est canoniquement érigé à Belley en 1838, pour «seconder MM. les curés de la campagne et des villes en qualité de maîtres des écoles paroissiales, de catéchistes, de clercs et de sacristains... ». - Cf. CARLIER (Louis) : *Le TRF Gabriel Taborin*, Grenoble, 1927. - Pour ce qui est du recrutement en Savoie, sur les 250 premiers candidats, 197 provenaient de la province de Savoie. Le roi Charles-Albert reconnut l'institut en 1842.

<sup>20</sup> - On trouve ces aspirations chez les premiers Maristes, Pères et Frères ; chez le P. Champagnat et chez le P. Colin, qui acheta la propriété de la Neylière pour en faire un lieu de prière. Antérieurement on les trouve chez le P. Gratry, le P. Lacordaire, et même chez Lammenais. - En 1852, voyant qu'il n'arrivait pas à obtenir Tamié, F. Taborin essaya de racheter l'ancien monastère bénédictin du Val-Saint-Benoît, dans le diocèse d'Autun.

<sup>21</sup> - Lettre du 26 décembre 1850 au curé de Guérins. Archives des Frères de la Sainte-Famille, Belley.

Bellevaux, des reliques de saint Pierre de Tarentaise... F. Gabriel demanda à l'abbé, Dom Benoît Michel, un ou deux religieux « soit pour exercer les fonctions d'aumônier dans votre ancien couvent de Tamié, soit pour imprimer parmi nos frères ce caractère éminemment religieux qu'on trouve dans votre saint monastère, soit pour mettre cet établissement sur le plan d'une Trappe, mais mitigée autant que possible... »<sup>22</sup>. Dom Benoît ne donna pas suite, bien sûr, à une requête si peu conforme à la vie monastique. F. Gabriel crut alors trouver les aumôniers qu'il cherchait avec l'arrivée, comme postulants chez les frères de la Sainte Famille, de deux anciens trappistes, l'un de Chimay, en Belgique, l'autre de la Grande-Trappe, les PP. Angélique et Marie-Benoît. Le français de P. Angélique laissait à désirer ; de plus, il buvait... Le scandale arriva, et P. Angélique partit fin 1859, entraînant le départ de son confrère. Mgr Billiet, alors, offrit un prêtre au [112] F. Gabriel : l'abbé Duret. Mais l'opposition des curés voisins continuait, et l'archevêque ne voulait pas revenir sur sa décision de maintenir les portes de la chapelle fermées aux gens du dehors.

En dépit des tracasseries du gouvernement sarde, une seule chose pouvait consoler le F. Taborin : la parfaite réussite du pensionnat qui s'était progressivement installé, en même temps que le noviciat pour les frères, dans le couvent.

« La maison, disait le prospectus, est on ne peut plus convenable pour une maison d'éducation ; elle a des cours, des cloîtres et un jardin pour les récréations, une source abondante d'eau pure... tout ce que l'on peut désirer sous le rapport de l'hygiène s'y trouve réuni. L'air du pays est traditionnellement reconnu pour être des plus salutaires... La vue de cette belle maison est imposante, on ne se lasse pas de la contempler, on ne la quitte qu'à regret. C'est pour répondre aux demandes nombreuses des pères de famille qui désirent placer leurs enfants comme élèves et pensionnaires dans cette aimable et paisible solitude que les frères de la Sainte Famille ont élevé le pensionnat de Tamié ; ils y donnent avec dévouement et zèle l'instruction primaire ».

Mais le F. Taborin pensait toujours à sa « Trappe mitigée ». Éconduit par la Grâce-Dieu, il s'adressa au P. Barnouin, qui venait de rétablir, à Sénanque, une congrégation cistercienne d'une observance moins stricte que la Grande-Trappe<sup>23</sup>. Le climat découragea les provençaux. F. Gabriel s'adressa alors aux jésuites de Lyon, songeant peut-être plutôt à l'avenir de son collègue. Nouveau refus. A ce moment, un frère de la Sainte-Famille demanda son entrée à la Grâce-Dieu. F. Gabriel reprit alors contact avec le monastère franc-comtois en juillet 1861.

« Aujourd'hui, écrivit-il à Dom Benoît, quoique l'établissement (de Tamié) marche à notre grande satisfaction, je vous dirai que nous souffrons parce que nous n'avons pas de prêtres parmi nous et que nous ne pouvons pas avoir ceux qu'il nous faudrait dans cet établissement pour la direction spirituelle des frères et des élèves.

Nous remarquons que les prêtres séculiers ne peuvent ni aller ni convenir pour cet établissement. Nous avons été, hélas ! dans la pénible nécessité de nous servir de prêtres qui étaient le rebut des diocèses ou des échappés de couvents qui n'ont pas fait le bien qu'on était en droit d'attendre d'eux. Cette seule considération me détermina, pour un plus grand bien, à céder Tamié à une autre communauté. Ayant toujours eu une profonde vénération pour les trappistes et considérant que ce monastère illustre appartenait autrefois à leur ordre ; d'un autre côté ayant appris que par suite de l'accroissement de votre sainte communauté de la Grâce-Dieu, Votre

---

<sup>22</sup> - Lettre du 8 octobre 1856, à Dom Benoît Michel.

<sup>23</sup> - Né en 1815 à l'Isle-sur-Sorgue, l'abbé Barnouin avait restauré Sénanque en 1854. Affiliée aux cisterciens italiens, la congrégation des cisterciens de l'Immaculée Conception fut érigée canoniquement en 1857. En 1858, les moines de Sénanque étaient assez nombreux pour essaimer à Fontfroide.

Révérance à la pensée de fonder une seconde maison, j'ai cru devoir vous proposer d'acheter cette propriété où vous trouveriez un monastère tout fait, tout réparé à neuf et tout meublé »<sup>24</sup>.

[113] La Grâce-Dieu comptait alors 94 moines ; l'arrivée de 15 novices posa de façon urgente le problème d'une fondation. L'économe de la Grâce-Dieu, le P. Marie-Joseph Sremier, et le P. Casimir vinrent visiter Tamié en août, et, le 12 octobre, la vente était conclue, pour 100 000 francs. Deux jours plus tard, douze moines de la Grâce-Dieu, conduits par le P. Malachie Regnault, débarquaient en gare de Chamousset, alors terminus pour la Tarentaise, et après six heures de marche, arrivaient à Tamié, à dix heures et demie du soir.<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> - Lettre à Dom Benoît Michel, 7 juillet 1861.

<sup>25</sup> - En 1817 un ancien profès de Sept-Fons, Dom Eugène Huvelin, avait racheté l'abbaye où mourut saint Pierre de Tarentaise : Bellevaux. Il y avait recommencé la vie monastique avec d'anciens religieux de Sept-Fons. En 1830 des religieux de l'abbaye du Gard (près d'Amiens) vinrent renflouer la communauté, qui se rattacha alors à la réforme de la Trappe. Après un exil en Suisse à la suite de la révolution de 1830, les religieux s'installèrent en 1834 au Val Sainte-Marie puis en 1849 à la Grâce-Dieu, au diocèse de Besançon. En 1861 Dom Benoît Michel était abbé depuis 1848. - Sur le F. Taborin et Tamié, voir la correspondance, archives des Frères de la Sainte-Famille, Belley, et A.T. ; et la revue. / *L'entretien des familles*, vol. VIII, 1960, n° 76-90, p. 285, 329, 373, 419, 472, 520, 551.

## 2 - Les années de patience

### *Les premiers prieurs*

Dom Malachie, que Dom Benoît Michel envoyait repeupler l'antique monastère de saint Pierre de Tarentaise avait, en 1861, 56 ans ; il était profès de la Grâce-Dieu depuis 8 ans. Avec quatre moines déjà sur place, et les douze arrivants, la nouvelle communauté de Tamié comptait 17 membres<sup>26</sup>.

« Nous vous envoyons à Tamié, en Savoie, pour y rétablir l'abbaye fondée autrefois par notre père saint Pierre de Tarentaise », disait la lettre d'obédience remise par Dom Benoît ; « nous espérons qu'avec la grâce de Dieu, le secours de la sainte Vierge et l'intercession de saint Pierre de Tarentaise, vous ferez reflourir dans cette solitude les vertus de nos saints pères, et que par votre fidélité à suivre leurs traces et votre régularité, vous ferez l'édification des contrées que vous allez habiter et vous serez toujours la bonne odeur de J.-C. ». La restauration de la vie monastique commença, comme toujours, par des travaux : aménager de nouveau les dortoirs et les cellules, dégager l'église, dont une moitié servait de bûcher et de remise ; le 15 octobre 1862, anniversaire du retour, on pouvait procéder à la bénédiction solennelle d'une église modestement décorée, mais reblanchie à neuf. Les travaux continuèrent à l'hôtellerie, au cloître qu'il fallut à son tour reblanchir, tant les écoliers de F. Taborin y avaient laissé d'inscriptions... que l'on remplaça par des sentences plus édifiantes. En même temps, on arrondissait le domaine en rachetant les terrains avoisinants ; en 1869, la communauté était passée à [116] 38 membres, ce qui faisait pas mal de bras, mais aussi pas mal de bouches à nourrir.

Dom Malachie pensa installer une brasserie, mais l'abbaye-mère préféra importer sa propre industrie : un moulin de commerce qui, à la Grâce-Dieu, faisait des affaires d'or.

« Le P. abbé de la Grâce-Dieu, P. Benoît, envoya le F. Justin qui déclara la rénovation des anciens et pauvres moulins impossible et sur-le-champ il dressa le plan du grand moulin qui coûta 82 000 francs et dont au bout de chaque année on pouvait à peine faire toucher les deux bouts... Heureux encore lorsqu'on n'avait pas de perte... Bêtise, grande bêtise de bâtir un moulin dans un pays qui ne possède pas de blé... le moulin faisait cependant l'admiration des visiteurs ! »<sup>27</sup>.

Pour résorber les dettes, on décida de quêter. Deux ou trois moines, munis de lettres de recommandation, parcoururent en tous sens la Savoie, la France, et même l'Autriche et l'Angleterre.

---

<sup>26</sup> - C'étaient : Dom Joseph et Dom Jean de la Croix, P. Casimir et F. Placide, les signataires du contrat avec F. Taborin ; Dom Malachie, prieur titulaire, Dom Jérôme et P. Maur ; deux novices, les frères Genès et Albert ; cinq frères convers, Célestin, Théodule, Xavier, Martin, et Raphaël ; deux novices convers, Léon et Irénée ; un postulant qui prit l'habit à Tamié, le 13 novembre 1861 ; le 21 décembre arrivaient encore deux moines de plus, le P. Théodore et le F. Michel.

<sup>27</sup> - Souvenirs d'un frère convers anonyme, 1880 environ, manuscrit, A.T.

Le «*Moniteur de la Haute-Loire* », du 19 novembre 1869, relatait en style épique le passage de P. Jérôme au Puy :

« N'est-ce pas un émouvant spectacle que celui offert à un immense auditoire par l'apparition en chaire, au milieu de la pompe du rit romain, de cet humble froc de laine blanche surmonté d'une figure ascétique, aux traits énergiquement accentués et portant l'irrécusable empreinte d'une vie de sacrifice, de dévouement quotidien à la cause sacrée de la religion et de l'humanité ?... Ce ne sera pas en vain, espérons-le, que les sandales du trappiste-voyageur auront foulé le sol de la cité de Notre-Dame ».

Un ancien cordonnier, P. Théodule, qui ne savait pas un mot d'anglais, fut envoyé jusqu'en Irlande, et se montrait prêt à aller jusqu'en Amérique...

« Figurez-vous, écrivait-il à son prieur, un anglais de mon âge, dans nos contrées, chargé de faire ce que je fais ici, et ne sachant que son anglais, eh bien, malgré sa bonne volonté, que pourrait-il faire ?

... Partout où je me trouve, je m'y vois étranger. Au domicile je me relègue dans ma cellule ; à l'église, dans les cérémonies publiques ou de communauté, je m'y vois également étranger ; en rue et dans mes courses, toujours étranger. Mais c'est surtout lorsqu'il s'agit de faire des visites pour l'objet de ma mission que je me vois le plus étranger ; et malgré le bon accueil que l'on a pu me faire, j'ai remarqué que l'on était toujours plus content de me quitter que de me voir arriver... »<sup>28</sup>.

Les quêtes continuèrent après l'élection, en 1871, de Dom Malachie comme abbé de la Grâce-Dieu, et la désignation de Dom Théodore Pitoulet comme prieur de Tamié. Grand voyageur devant l'Éternel, le nouveau prieur titulaire délaissa un peu sa communauté, en dépit des remontrances de son sous-prieur, P. Éphrem ; en 1875, la [117] communauté était tombée à 29 moines, et les dettes se montraient plus criantes que jamais. Un moine de Tamié, le P. Fulgence Blériot, était l'auteur de nombreuses lithographies, dont une image du Sacré-Coeur. Les frères quêtes partaient diffuser cette image et le culte du Sacré-Coeur, tout en demandant en même temps secours pour le monastère, « ne fût-ce que la modeste somme d'un franc, prix de cette pieuse image », disait la brochure qui l'accompagnait. Dom Éphrem partit quêter à Paris ; son carnet de route porte d'illustres signatures, et quelques appréciations, comme celle-ci, sur l'abbé Huvelin, ce prêtre à qui l'on doit les conversions de Littré et de Charles de Foucauld : « M. l'abbé Huvelin, vicaire à Saint-Eugène, de la famille du P. Huvelin fondateur du Val-Ste-Marie... ses promesses me semblent sérieuses car c'est un excellent prêtre parmi tant d'autres ».

Dom Théodore démissionnait en 1875, et Dom Éphrem lui succédait<sup>29</sup>. Puisque la fromagerie rapportait plus que le moulin, Dom Éphrem Seignol préféra tourner ses efforts de ce côté. De plus, botaniste lui-même et avec le concours de son frère, pharmacien à Lyon, il lança dans le commerce toute une série de « remèdes-miracles », « l'emplâtre de Tamié », une « liqueur antirhumatismale », des « pilules laxatives et rafraîchissantes » et des gouttes « reconstituantes et anti-nerveuses ». Une brochure vantait les [118] guéri sons obtenues, faisant état des innombrables lettres de remerciement reçues, en provenance de tous les pays du

---

<sup>28</sup> - Lettre de P. Théodule à Dom Théodore, 3 juillet 1872, A.T.

<sup>29</sup> - Né en 1837 à Saint-Just-en-Chevalet (Loire) Louis Seignol, en religion Dom Éphrem, entra à Sept-Fons en 1854, à 17 ans. Dom Malachie l'emmena à Tamié en 1868, pour le nommer maître des novices ; sous-prieur de Dom Théodore, il fut nommé prieur de Tamié le 17 septembre 1875. Il avait alors 38 ans.

monde... mais les vertus des simples ne suffisaient pas à soigner la pauvre communauté de Tamié.

Quelques novices arrivèrent, cependant, et la situation s'améliorait doucement, quand le 29 mars 1879 les décrets antireligieux furent signés par le président Jules Grévy ; toute communauté religieuse non-autorisée avait trois mois pour faire vérifier et approuver ses statuts, approbation le plus souvent refusée. L'année se passa dans l'inquiétude ; en 1880, des bruits d'expulsion vinrent mettre le monastère en alarme. Des amis de Tamié, avocats, journalistes, voisins, se rassemblèrent au matin du 6 novembre ; on barricada la vieille abbaye, le tocsin sonna qui semblait « les battements de coeur du couvent ». Une compagnie d'infanterie et une trentaine de gendarmes arrivèrent, défoncèrent la porte ; les moines et leurs amis s'étaient enfermés dans toutes les pièces du couvent, il fallut les en arracher et les traîner dehors. F. Michel, un Alsacien, clamait : « c'est sans doute parce que j'ai opté pour la France en 1870 que des Français me chassent de mon domicile comme les Prussiens m'ont chassé de mon foyer... mais vive la France quand même ! ».

Accueillis aux environs par des voisins, les moines attendirent des jours meilleurs pour rentrer dans leur maison, sur la pointe des pieds, en civil et sans carillon. Dès 1881, la vie cistercienne reprit à Tamié.

#### *Les menaces sur Tamié*

De fait, les moines furent bien près de ne jamais revenir. Jean de Durat, abbé de Sept-Fons et vicaire général de la congrégation de Sept-Fons écrivait en avril 1881 à Rome pour demander à la sacrée Congrégation des religieux l'autorisation de supprimer Tamié sans avoir à réunir le chapitre général, considérant que le monastère avait toujours végété depuis son rétablissement, tant par manque de ressources que par absence de recrutement. D'ailleurs, les moines se trouvaient dispersés en raison des décrets : excellente occasion pour supprimer le couvent et acheter, avec le produit de la vente, une maison de refuge pour les religieux en exil. Accordée le 17 avril 1881, cette demande ne fut jamais suivie d'effet, suspendue sans doute par la mort de Dom Jean de Durat, survenue le 10 décembre de la même année 1881. Dom Sébastien Wyart, abbé de Ste-Marie-du-Mont, accepta alors la paternité de Tamié, jusqu'en 1887, date à laquelle il fut élu abbé de Sept-Fons<sup>30</sup>.

La situation restait incertaine. Or, dans le même temps, Mgr de la Place, vicaire apostolique à Pékin, rêvait d'une implantation monastique en Chine, et y travaillait activement depuis 1870. En [119] 1883, il avait obtenu les encouragements de Rome et surtout trouvé une généreuse donatrice, la comtesse Strolberg. Le nouveau vicaire général de l'Ordre, Dom Jérôme Guénat, proposa la fondation à Dom Éphrem. « Pourquoi les moines de Tamié ne se transporteraient-ils pas en Chine ? » Le courage manqua. Seuls, Dom Éphrem, P. Fortunat, F. François et F. Joseph furent volontaires. Le départ fut fixé au printemps de 1883. Sur ces entrefaites, Dom Éphrem rencontra à Paris Dom Bosco, et lui demanda sa bénédiction pour l'oeuvre nouvelle.

« Quel nom donner à ma petite fondation de Chine ? », se demandait Don Éphrem ; « Notre Dame de la Consolation », répondit le saint. Et sur une petite image de la Vierge « la

---

<sup>30</sup> - Copie de la supplique de Dom Jean à la S.C. des religieux, A.T.

Consolata » de Turin, Don Bosco écrivit ces quelques mots : «que Dieu vous bénisse, vous, vos oeuvres, et que la sainte Vierge vous protège à jamais ».

Fin avril 1883, Mgr de la Place, qui avait tant rêvé de coules et de capuchons, accueillait à Pékin quatre moines. En 1886, l'abbaye de Tamié, qui n'arrivait pas à se suffire à elle-même, confia la paternité de N.-D.-de-Consolation à l'abbaye de Sept-Fons. Dom Éphrem, du coup, fut démis de ses fonctions et céda la place à son second, P. Bernard. Avec beaucoup d'humilité, il accepta la décision, déclina l'offre de retourner en France, et passa dans l'ombre les dernières années de sa vie, dans le monastère qu'il avait fondé, vénéré comme un saint par ses frères chinois. Il mourut le 12 août 1893<sup>31</sup>.

À Tamié, Dom Polycarpe Jaricot succéda à Dom Éphrem. Cousin de Pauline-Marie Jaricot, l'inspiratrice de la «Propagation de la Foi », Jean-Claude Jaricot avait d'abord été le disciple et le collaborateur du P. Chevrier au Prado ; les habitants du quartier de la Guillotière appelaient le P. Jaricot le «Petit Saint » à cause de sa taille, et le P. Chevrier le « Grand Saint » à cause de sa vertu. En 1880 Jean-Claude rentra à Tamié, et y prenait le nom de F. Polycarpe en même temps que l'habit cistercien. Tamié manquait alors tant de sujets de valeur que trois ans après, alors qu'il n'avait pas encore fait de voeux solennels, il était nommé prieur.

Il ferma le moulin en juillet 1887, et introduisit la culture d'une variété de pommes de terre rouge, la «trappistine », immédiatement adoptée par les cultivateurs des environs. La communauté passa de 21 membres à 28, mais l'abbé de la Grâce-Dieu, Dom Laurent, en rafla douze pour renflouer la maison-mère en difficulté. Pour finir, Dom Sébastien Wyart, vicaire général de l'ordre, envoya Dom Polycarpe comme aumônier des Trappistines de Laval : il garda ce poste jusqu'à sa mort, en 1907.

Les successeurs de Dom Polycarpe à Tamié vinrent d'autres monastères, indice d'une situation peu florissante : Dom Thomas d'Aquin Berthet, prieur de 1888 à 1890, était de Sept-Fons ; Dom Fortunat Maréchal vint de la Grâce-Dieu ; et, après Dom Thomas de [120] nouveau en poste de 1891 à 1901, Dom Albéric Staes arriva du Mont-des-Cats.

Dom Thomas reconnaissait devant le chapitre général de 1888 que la situation n'était brillante « ni au spirituel ni au temporel ». Les abbés de Sept-Fons et de Port-du-Salut durent lui promettre un peu d'aide. D'autant que l'abbaye avait, semble-t-il, des difficultés avec le fisc. L'administration créait toutes sortes de tracasseries, majorant indûment les impôts sur les bâtiments, les revenus, les taxes d'accroissement, et autres.

À Dom Thomas démissionnaire succéda l'espace de quinze mois Dom Fortunat Maréchal, ancien compagnon de Dom Éphrem en Chine. Il fit «ce qu'il put » et démissionna à son tour. Ses tribulations, qui le conduisirent de Chine à Tamié, de Tamié à Sept-Fons, puis à Rome, à Port-du-Salut, et enfin à Acey où il mourut en 1919, l'avaient fait surnommer « l'infortuné Fortunat ».

Dom Thomas reprit le collier pour dix ans, et, cas unique depuis la restauration du monastère, mourut en charge, en 1901. Tamié ne comptait plus alors que 16 moines...

---

<sup>31</sup> - L'abbaye fut envahie et détruite par l'Armée Rouge le 12 juillet 1947, et les moines massacrés. Dans le cours de son existence, N.D.-de-Consolation fut la mère des monastères cisterciens du Japon et de N.D.-de-Liesse, à Hong-Kong, réalisant par là même le voeu de Mgr de La Place.

Un moine belge, Dom Albéric Staes, du Mont-des-Cats, vint alors<sup>32</sup>. Son priorat s'inscrivit entre deux nouvelles menaces de fermeture : l'une par le pouvoir civil en 1901, au temps des « lois scélérates » ; la commune de Plancherine adressa alors au ministre de l'intérieur une pétition pour que ses moines ne soient pas inquiétés, et l'intervention de Dom Chautard auprès de Clemenceau fit le reste. Mais en 1904 la fermeture du couvent était décidée par le chapitre général lui-même, en raison de la pénurie des vocations. Ce fut l'intervention du clergé des quatre diocèses de Savoie qui, cette fois encore, sauva Tamié. Cependant, une annexe à l'étranger pouvant servir de refuge dans le cas d'une nouvelle expulsion paraissait nécessaire. Dom Albéric pensa trouver ce refuge à Rueglio, près d'Ivréa, au nord de Turin : un domaine paré du nom biblique de Mont-Sinaï. Une fromagerie y donnait beaucoup d'espoirs, et un client de Milan s'engageait à prendre toute la production. C'était la fortune ! On eut l'imprudence, ou la perfidie, de rapporter ce projet à une autre maison, exilée en Suisse, vivant aussi de la fabrication du fromage. Elle fit au client milanais les mêmes propositions à meilleur prix, et emporta, avec l'affaire, toute espérance de rentabiliser Rueglio. De surcroît, l'abbé général envoya à Dom Albéric un religieux de la communauté romaine des Catacombes pour le seconder au Mont-Sinaï. Ce religieux, P. Xavier, avait surtout besoin de changer d'air ; pour le malheur de Dom Albéric, il se livra à des opérations financières embrouillées et pour finir s'enfuit avec la caisse, dans les bras d'une veuve... la ruine était totale et le responsable désigné fut évidemment le pauvre P. Albéric.

« Le définitoire n'accepte pas votre démission, lui écrivit-on du [121] charge de supérieur de Tamié et vous ordonne de retourner à votre monastère d'origine ».

Au reçu de cette algarade imméritée, Dom Albéric, sans un mot de révolte, regagna le Mont-des-Cats, où il mourut en 1937.

On ne put revendre Rueglio qu'en 1911 ; entre temps, Tamié descendait encore d'une marche dans la déchéance : abbaye autrefois, devenue simple prieuré, elle n'était plus reconnue que comme « grange » de la Grâce-Dieu. Son nouveau supérieur, Dom Bernard Larmes, moine de Fontgombaud, monastère qui venait lui aussi d'être supprimé, était là plutôt comme liquidateur<sup>33</sup>. Tamié ne comptait plus que trois ou quatre moines, dont le P. Gérard Patuel, qui se tua en montagne, en 1907, à la recherche d'une brebis perdue.

### *Le repli de la Grâce-Dieu*

De curieuse façon, le salut de Tamié vint par la faillite de la maison-mère. En 1896, la Grâce-Dieu avait élu pour abbé un profès de Chambarand, le P. Augustin Dupic<sup>34</sup>. Bien doué sous tous les rapports, Dom Dupic était, aux dires de son prieur, P. Bernard Krier, «un abbé décoratif. Sa belle prestance, sa dignité, son bon sourire provoquèrent à l'endroit de sa personne un sentiment d'admiration. Par la bonté de son coeur et l'aménité de son caractère, par la finesse de son esprit et le charme de sa parole, il se faisait aimer de tout le monde, au

---

<sup>32</sup> - Né en 1854 à Menin (Flandres Occidentales), arrondissement de Courtrai; entré en 1884 au Mont-des-Cats.

<sup>33</sup> - Joseph-Théophile Larmes, en religion P. Marie-Bernard, né à Poitiers en 1841. Entré à Fontgombaud, alors abbaye cistercienne, en 1861. Il arriva à Tamié le 1<sup>er</sup> septembre 1905.

<sup>34</sup> - Né en 1863 à Bellevue-d'Ischamp, Puy-de-Dôme, A. Dupic entra au grand séminaire de Clermont puis, en 1884, à la Trappe de Chambarand (Isère). En 1892 il était aumônier des religieuses de l'Espira de l'Agly, dans le Roussillon : c'est de là qu'il fut choisi comme abbé de la Grâce-Dieu.

dehors aussi bien qu'à l'intérieur du monastère ». Dom Dupic, sous son impulsion, vit le noviciat de la Grâce-Dieu se repeupler, les bâtiments et l'église remis à neuf. Mais il ne parvint pas à redresser la situation matérielle. Devant l'excès des dettes, le 8 avril 1909 la vente de la Grâce-Dieu « pour expropriation forcée » fut décidée. Les moines se replièrent à Tamié, abri jugé provisoire, car l'archevêque de Chambéry, Mgr Dubillard, un ancien vicaire général de Besançon, ami de Dom Dupic, lui proposait de reprendre Hautecombe, dont la communauté périssait faute de recrutement.

Hautecombe, cependant, appartenait à la lignée de la restauration de Sénanque, « Commune Observance de Cîteaux », soeur et rivale de la « Stricte Observance », à laquelle se rattachaient la Grâce-Dieu et Tamié. La situation se compliquait encore du fait que les rois d'Italie, en garantissant l'existence d'Hautecombe, s'étaient réservé la nomination de l'abbé... Des tractations sans fin durèrent de 1909 à 1922. Dom Dupic aurait bien préféré Hautecombe, mieux située. « Tamié est un lieu historique mais n'a jamais été florissante. C'est trop haut et trop froid. Un prieuré de quatre ou cinq moines, c'est tout ce qu'il faut. L'été vous pourriez envoyer du secours [123] d'Hautecombe, et l'hiver on reviendrait au bout du lac » écrivait encore, en 1920, Mgr Castellan à Dom Dupic. Mais la querelle entre les deux observances ne put jamais se résoudre, et, finalement, en 1922, ce furent les bénédictins qui s'installèrent ! Dom Dupic dut avouer que saint Pierre de Tarentaise plaidait au ciel pour Tamié pendant que les moines de Tamié plaidaient sur la terre pour avoir Hautecombe...

D'ailleurs, dès 1911, devant les difficultés rencontrées dans l'affaire d'Hautecombe, Dom Dupic avait demandé le transfert du titre abbatial de la Grâce-Dieu à Tamié. Ce fut accordé le 7 février 1911. Tamié récupérait son titre d'abbaye, et sa communauté totalisait alors 45 membres, dont 18 prêtres. Les ressources ne suivirent pas, bien sûr, l'augmentation des effectifs : en 1913 il fallait vendre les superbes boiseries sculptées du réfectoire, en 1914 organiser une vente de charité, à Paris, chez un médecin ami de Dom Dupic, Charles Bonnet.

Une nouvelle possibilité était apparue entre temps : une autre fondation en Chine, projet que la guerre vint interrompre.

Douze religieux furent mobilisés, deux ne revinrent pas. Par contre, de 1915 à 1920, Tamié abrita 15 moines de Latroun, en Palestine, expulsés par les turcs. La guerre, de façon inattendue, donna à la fromagerie un essor qu'elle n'avait jamais connu : la mobilisation de tous les hommes valides paralysait les « fruitières » concurrentes de l'abbaye. Aussi, en 1919, Tamié non seulement n'avait plus de dettes, mais s'était même constitué des réserves.

Ce redressement effectué, Dom Dupic, qui se trouvait épuisé, malade, usé par 25 ans d'abbatiate, offrit sa démission au chapitre général de 1921, qui l'accepta. Un an de repos lui fut octroyé ; après un voyage en Terre-Sainte, il se trouvait chez un de ses amis et condisciple, à Besse-en-Chandesse, quand il succomba d'une crise cardiaque. C'était le 1er août 1922. Son corps fut ramené à Tamié, ce monastère qu'il avait sauvé malgré lui.

Le P. Bernard Krier, fidèle prieur de Dom Dupic depuis 1897, fit alors office de supérieur de Tamié, de 1921 jusqu'au 7 mars 1923<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> - Né en 1867 au Luxembourg, entré à 17 ans à N.D. de la Providence, refuge autrichien des moines de la Grâce-Dieu, au moment des expulsions de 1880. Il fut prieur à la Grâce-Dieu puis à Tamié, de 1897 à 1926 et mourut en 1948.